

Agir au quotidien  
c'est agir pour l'environnement,

# le compostage individuel



**LES DÉCHETS**

**ADEME**



*Agir au quotidien  
c'est agir pour l'environnement,  
le compostage individuel*

## SOMMAIRE

- Faire son compost, c'est facile ..... 3
- Le compostage, un processus naturel ..... 4
- L'art de bien composter ..... 6
- Faites votre choix, tas ou bac ? ..... 12
- Quelques conseils pour réussir ..... 16
- En résumé ..... 19
- L'ADEME ..... 20

## GLOSSAIRE

**Amendement** : substance organique ou minérale incorporée au sol en quantité notable pour le rendre plus fertile.

**Compost** : produit obtenu par la fermentation des déchets organiques en présence d'oxygène. C'est un amendement organique qui permet d'améliorer la fertilité du sol.

**Fermentation** : transformation de substances organiques sous l'action de micro-organismes.

**Humus** : matière terreuse de couleur sombre présente dans la couche superficielle du sol, l'humus provient de la décomposition partielle des déchets animaux et végétaux.

**Paillage (ou mulch)** : opération consistant à recouvrir le sol, au pied des plantes cultivées, avec des matières végétales opaques mais laissant passer l'air et l'eau. Cette pratique protège la structure de la terre et limite les pertes d'eau et la croissance des mauvaises herbes.

# faire son compost, c'est facile

Chacun d'entre nous désire, à son niveau, faire un geste pour l'environnement. Pourquoi ne pas commencer par

## le compostage individuel ?

Réduire le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité, enrichir son jardin sans frais... les avantages sont nombreux.

Produire soi-même un amendement naturel et l'utiliser directement dans son jardin n'est pas réservé aux seuls jardiniers avertis et procure une vraie satisfaction personnelle. C'est mieux prendre conscience du cycle de vie de la matière organique et de la transformation utile des déchets.

Quels déchets peuvent être valorisés par compostage ? Pratiquement

## tous les déchets organiques :

épluchures de légumes, restes de repas, déchets de jardin, autres déchets organiques...

Jour après jour, vous adopterez le réflexe compostage. C'est votre jardin qui va être ravi et il vous en sera reconnaissant !



# le compostage, un processus naturel

Le compost provient de la transformation de déchets organiques en présence d'eau et d'oxygène, par le biais de micro-organismes (champignons microscopiques, bactéries...). Le produit obtenu est comparable à de l'humus, très utile en agriculture et en jardinage.

À l'échelle collective, le principe du compostage reste le même. Il se pratique sur des plates-formes de compostage, dans des conditions réglementées.

## Les phases du compostage

### ■ La phase de décomposition

Au début du compostage, seules les **bactéries** sont actives. Durant cette phase beaucoup d'oxygène est consommé et la température monte parfois jusqu'à **70°C**. Les matériaux organiques changent de couleur mais restent reconnaissables.

Au dessous de **50°C**, les **champignons** apparaissent et commencent la digestion des composants les plus résistants.

### ■ La phase de maturation

La température redescend progressivement. Au dessous de **30°C**, des organismes de plus grande taille se mettent à l'œuvre : **lombrics** et **vers**, **acariens**, **cloportes**, **coléoptères**, etc. Les matériaux organiques digérés perdent leur aspect d'origine et sont réduits à l'état de débris.

### ■ La phase finale

Elle voit la transformation de la matière organique en éléments nourriciers, eau et oxygène. **Les déchets sont devenus compost**, un produit comparable à l'humus. En quelques mois, le compost se stabilise et la température est égale à la température ambiante.

Un compost mûr a une agréable odeur de terre de forêt et une structure grumeleuse.



*Un signe que votre compost se porte bien : il héberge de nombreux habitants tels que cloportes, vers de terre, myriapodes...*

## Composter, est-ce vraiment utile ?

Sans hésitation, la réponse est oui :

- parce que le compostage permet de **limiter la quantité d'ordures ménagères** que vous devrez faire enlever par la collectivité. Le recours à l'incinération, à la mise en décharge et au transport des déchets est ainsi réduit;
- parce que le compostage permet de **produire un amendement de qualité** pour votre terre. Il renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité. Résultat : il favorise la vie du sol.

# l'art de bien composter

La transformation des matières organiques se fait naturellement. Mais pour produire un bon compost, il est nécessaire de respecter quelques règles simples : aération et humidification.

## Bien trier les déchets utilisés

Le compostage concerne à priori tous les déchets organiques. Mais certains sont plus rapides à composter que d'autres.

### Les déchets rapides à composter :

- **les déchets de cuisine** : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés, etc. ;
- **les déchets de jardin** : tontes de gazon, feuilles, fleurs fanées, mauvaises herbes, etc. ;
- **les déchets de maison** : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux, papier journal, plantes d'intérieur, etc.

### Les déchets lents à composter :

- **les déchets très ligneux** : tailles, branches, etc. Ils doivent être broyés avant d'être compostés ;
- les os, les noyaux, les trognons de chou, les graines de tomates ou de potirons et certaines mauvaises herbes.

### Les déchets à ne pas composter

**Plastique** et **tissus synthétiques**, **verre** et **métaux** ne sont pas compostables. Il faut absolument les écarter pour obtenir un compost de qualité. On évitera aussi le contenu des **sacs d'aspirateur**, les poussières étant principalement d'origine synthétique. Les **bois de menuiseries** et de **charpente** devront être également écartés car presque toujours traités chimiquement, vernis ou peints. D'une façon générale, aucun **produit chimique**, **huile de vidange**, etc. ne doit être mélangé au compost.

**Tous ces déchets peuvent être recyclés. Déposez-les dans les conteneurs adéquats de la déchèterie la plus proche.**

Enfin, évitez de déposer sur votre compost les **plantes malades**, les **graines** et la **viande**.

## Les déchets compostables

### Les déchets plutôt carbonés ...

Tailles, branches, paille, écorces, feuilles mortes, sciure, copeaux, herbes sèches, papiers, cartons, etc.

Seuls, ils compostent très lentement.

### ... et les déchets plutôt azotés

Déchets de cuisine, tontes de gazon, pousses vertes, etc.

Ils se dégradent très facilement et ont tendance à pourrir (c'est notamment le cas des tontes de gazon).

### Les déchets humides ...

Gazon, déchets de cuisine, etc.

L'eau qu'ils contiennent est très utile au processus. Seuls, ils se tassent et s'asphyxient, générant des écoulements de jus et des odeurs désagréables.

### ... et les déchets secs

Branches, paille, papiers, sciure, etc.

Seuls, ils compostent très lentement.

### Les déchets grossiers ...

Tailles et déchets fibreux broyés.

L'enchevêtrement de ces matériaux crée des vides dans lesquels l'air peut circuler, ce qui facilite l'aération. Cependant, s'ils sont trop nombreux, ils risquent d'entraîner un dessèchement trop rapide des déchets en compostage.

### ... et les déchets fins

Déchets de cuisine, tontes de gazon, etc.

Ils se tassent facilement, empêchant le passage de l'air.

## Mélanger les déchets entre eux

La plupart des catégories de déchets compostent difficilement seules. Il faut **faciliter l'aération** et **éviter le pourrissement**. Et c'est encore plus vrai au début du compostage, au moment où l'activité des micro-organismes est la plus forte.

Le **brassage** favorise également la régularité de la transformation dans toutes les zones du tas. Un simple brassage tous les deux ou trois mois est suffisant. Pas d'inquiétude, c'est facile : une fourche et dix minutes de temps suffisent !

# faites votre choix, tas ou bac ?

## ■ Brasser pour équilibrer

L'objectif est de bien mélanger les catégories opposées :

- les **carbonés** avec les **azotés** ;
- les **humides** avec les **secs** ;
- les **grossiers** avec les **fins**.

Pour réaliser ces mélanges, vous pouvez soit brasser les déchets fréquemment, soit disposer les déchets par catégorie en couches alternées si c'est possible.

## ■ Brasser pour oxygéner

Les micro-organismes ont besoin d'oxygène. Le brassage **décompacte** le tas et l'**aère**. Une légère humidité facilite également l'aération.

## ■ Surveillez votre compost et veillez à sa qualité.

L'apport de déchets frais est l'occasion de jeter un coup d'œil sur le compost. Vous pourrez y déceler un excès ou un déficit d'humidité et y remédier.

## Surveiller l'humidité

Ni trop, ni trop peu. Trop d'humidité **empêche l'aération**, ce qui a pour conséquence de freiner le processus de fermentation et de dégager des odeurs désagréables. Pas assez d'humidité : les déchets deviennent secs, les micro-organismes meurent et **le processus s'arrête**.

Il est facile d'arroser quand le compost est trop sec. L'assécher quand il est trop humide est un peu plus difficile. Mais en l'aérant, il perdra de l'eau plus vite.

## Intégrer les déchets difficiles à composte

Le compostage des végétaux durs, longs, encombrants est possible, si vous suivez ces quelques indications :

- **sectionnez, fragmentez, écrasez** ou **broyez** les déchets difficiles à composte. Vous faciliterez ainsi l'action des micro-organismes ;
- faites-leur subir **plusieurs cycles de compostage**.

Si vous n'y arrivez pas, déposez-les en déchèterie.

Vous avez à votre disposition une large gamme de méthodes et de matériels pour faire votre compost. Comment choisir ? Sur quelles bases ?

En fait, chaque solution a des avantages et des inconvénients. Les critères qui pourront vous guider sont la place disponible, la quantité de déchets à composter, la proximité du voisinage, le temps à consacrer à cette activité...

Quel que soit votre choix, l'important est de bien suivre le processus de compostage.

## Le compostage en tas

Cette technique consiste à regrouper les déchets directement sur le sol afin de former un tas d'une hauteur variable (0,5 m à 1,5 m en moyenne).

### ■ Ses avantages : souplesse et facilité d'utilisation

Il n'y a **aucune contrainte de volume**. Vous jouez sur la hauteur, la longueur et vous pouvez faire autant de tas que vous le souhaitez.

Les déchets sont toujours **accessibles et visibles**. Vous les surveillez en toute facilité.

Le compostage en tas convient à ceux qui disposent de **place** et n'ont **pas beaucoup de temps** à consacrer au compostage.

Le manque d'arrosage est compensé par les pluies périodiques. L'aération naturelle est souvent importante et limite ainsi les risques d'asphyxie. L'évaporation relativement aisée peut aider à combattre l'excès d'eau.

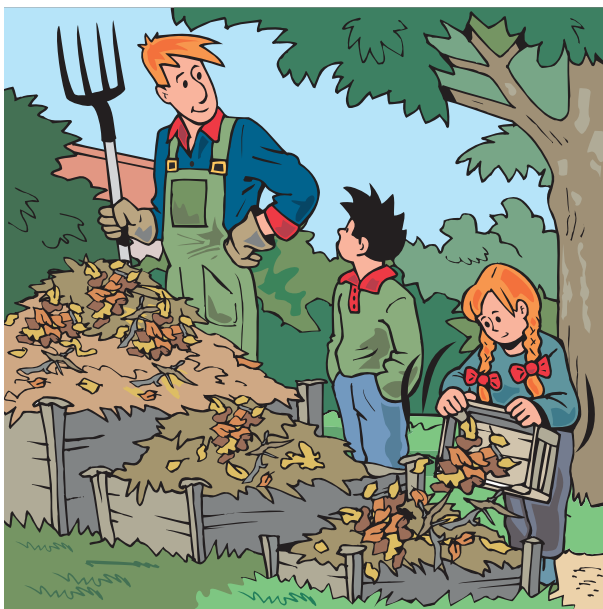
**Mais le mieux est quand même de surveiller et de mélanger régulièrement votre compost.**

## ■ Ses inconvénients : lenteur et désagréments visuels

Le tas est à la merci d'animaux (chiens, chats, rongeurs, etc.) qui peuvent éventuellement être attirés par les épiluchures, les coquilles d'oeufs et autres restes de cuisine.

Le tas est **exposé aux aléas climatiques**, aux précipitations, au vent, à la sécheresse, au froid qui ont pour conséquence de rendre le processus irrégulier. Une surveillance régulière permet de pallier ces inconvénients.

Par ailleurs, la vision d'un tas n'est pas du goût de tout le monde.



### Composter, oui, mais où ?

Le tas de compost sera installé à **même le sol**, pour faciliter la colonisation par les vers de terre, les insectes... Il sera placé **ni trop près ni trop loin de votre maison**, pour combiner facilité d'accès et agrément. Vous devrez aussi prévoir les allers-retours de votre brouette entre le compost et votre jardin. Un endroit caché, bien drainé, à mi-ombre et à l'abri du vent sera l'idéal.

Ce qu'il ne faut pas faire :

- le placer juste **en limite de propriété** : vos voisins risquent de ne pas apprécier la vision de votre compost ;
- le mettre **dans un creux** : l'eau pourrait s'y accumuler.

## Le compostage en bac

Un composteur, aussi appelé « bac à compost » ou « silo à compost », se présente sous la forme d'une structure en bois, en métal ou en plastique. Il contient les déchets à composter en un volume réduit et limite les effets de surface tels que l'assèchement ou le refroidissement. Il peut être plus ou moins ouvert sur l'extérieur.

### ■ Ses avantages : encombrement et nuisances visuelles réduits

Vous pouvez le mettre à l'**abri des aléas climatiques** et assurer une décomposition homogène pour l'ensemble de la masse.

Les composteurs fermés placent les déchets **hors de portée des animaux**.

Le compostage peut être **rapide** : entre quatre et cinq mois.

### ■ Ses inconvénients : petits volumes et surveillance régulière

Il convient uniquement pour les **petits volumes** (jusqu'à 1 000 litres). Vous pourrez remédier à cette contrainte en utilisant plusieurs composteurs.

Le fait que le composteur soit fermé ne signifie pas que le compostage se fasse seul. Il faut le **surveiller** pour le brasser et l'humidifier si nécessaire. Le brassage est cependant moins facile que pour un tas à l'air libre.

### ■ Un composteur, oui ...

#### • comment se le procurer ?

Les composteurs sont vendus dans les jardinerie, les quincailleries et les grandes surfaces. Ils sont parfois proposés par les collectivités locales dans le cadre d'opérations de promotion du compostage individuel. Choisissez de préférence la marque **NF-Environnement « composteurs individuels de jardin »**, qui vous apporte des garanties sur la qualité du matériel.



*Un composteur vous permet de fabriquer votre compost même si vous ne disposez que de peu de place.*

### Des composteurs éco-labellisés

Pour vous procurer la liste des composteurs dotés du label NF-Environnement, consultez [www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com).

### • comment le fabriquer ?

Vous pouvez très bien fabriquer vous-même votre bac à compost. Pour cela, vous avez plusieurs possibilités à votre disposition :

- **le bac cubique en bois** : à base de planches ou de rondins ;
- **le treillis métallique cylindrique** : il peut être entouré d'une toile, d'une natte de roseaux ou d'une feuille de plastique perforée.

# quand et comment utiliser le compost

## Reconnaître le bon moment

Au bout de plusieurs mois (4 à 8 mois ou plus selon la méthode utilisée), votre compost est **mûr**.

### ■ Comment le savoir ?

Un compost mûr se caractérise par un **aspect homogène**, une **couleur sombre**, une **agréable odeur** de terre de forêt et une **structure grumeleuse**. Sa texture est fine et friable.

Dans un compost mûr, vous n'arrivez plus à identifier les déchets de départ, à l'exception des bouts de bois et de certains déchets difficiles à compostifier. Vous pourrez alors faire suivre à ces déchets récalcitrants un nouveau cycle de compostage.

## Utiliser le compost à bon escient

### ■ Avant maturité

Vous pouvez disposer votre compost avant maturité **en paillage** sur la terre, au pied des arbres, ou sur des cultures déjà avancées. Mais vous devrez attendre plusieurs semaines voire plusieurs mois avant de l'incorporer au sol.

### ■ À maturité

Un compost à maturité peut être utilisé de deux manières différentes :

- comme **amendement organique** : vous pouvez l'épandre en couches minces (1 à 5 litres par mètre carré), puis l'incorporer au sol superficiellement par binage (sur 5 à 15 centimètres) ;

• comme **support de culture** : il est souhaitable de préparer un terreau en mélange avec de la terre et votre compost. En effet, **il faut absolument éviter de semer ou de planter directement dans le compost**. Si certaines plantes comme les tomates ou les potirons peuvent s'en accommoder, la majorité des plantes ne le supportent pas.

#### Les proportions d'un bon mélange comme support de culture

1/3 compost, 1/3 terre, 1/3 sable est un mélange en général bien adapté aux plantes en pot.

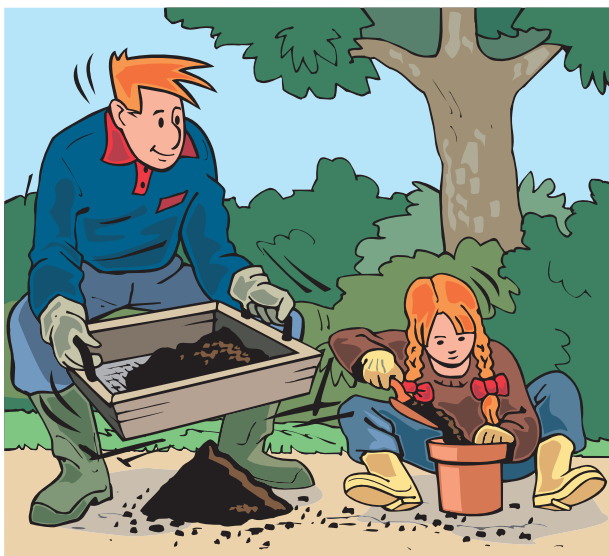
### Tamiser comme il faut

Le tamisage permet d'**affiner le compost** et de **l'utiliser plus facilement**. Un simple grillage posé sur un cadre de bois peut faire l'affaire.

Il permet d'éliminer les éléments grossiers qui n'ont pas été complètement compostés.

**Comment faire ?** Vous projetez le compost à l'aide d'une pelle sur le cadre grillagé que vous aurez pris soin de poser contre un mur pour le stabiliser. Vous pouvez utiliser aussi un tamis à main.

**Que faire des refus de tamisage ?** Vous pouvez les utiliser en paillage ou encore les recycler dans le tas ou le composteur. Ils aident à démarrer le compostage et à améliorer le rapport carbone/azote.



## en résumé...

■ Chez vous et dans votre jardin, vous produisez des **déchets organiques**. Triez-les et utilisez-les pour fabriquer votre propre compost.

■ Pour réussir, ce n'est pas difficile : un **tri** judicieux, une petite **préparation** et le respect de certaines **règles simples**.

■ En quelques mois, vous obtiendrez un excellent **paillage** pour vos plantations, un **amendement organique** de qualité et un **support de culture** peu onéreux.

■ Alors, en bac, en tas, que vous ayez un grand terrain ou un petit jardin, adoptez le **compostage individuel**. Cela réduira le volume de vos ordures ménagères et contribuera à la préservation de votre environnement.

# L'ADEME

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie est un établissement public sous la tutelle des ministres chargés de la Recherche, de l'Écologie et de l'Énergie.

Acteur majeur du développement durable, l'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'énergie et de protection de l'environnement. Elle intervient dans les domaines suivants : la prévention de la pollution de l'air, la limitation de la production des déchets, la maîtrise de l'énergie, la promotion des énergies renouvelables, le traitement des sols pollués, la lutte contre les nuisances sonores et le management environnemental.

Elle s'appuie sur un réseau de partenaires en France et dans le monde.

L'ADEME à votre service, c'est :

N° Azur (prix d'appel local) :

0 810 060 050

Internet :

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

- pour une information gratuite et objective sur l'environnement et la maîtrise de l'énergie ;
- pour vous procurer les guides de cette collection ;
- pour connaître l'adresse de l'espace d'accueil **INFO→ ÉNERGIE** proche de chez vous.

**A D E M E**



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie  
Siège social : 2, square La Fayette - BP 406 - 49004 ANGERS cedex 01



Imprimé avec des encres végétales sur papier certifié Écolabel Nordique

Réalisation : Graphies [www.graphies.com](http://www.graphies.com)

Novembre 2003

3695